



LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Commission Régionale des Compétitions

Procès-Verbal de la réunion plénière

du mercredi 11 décembre 2019 à Strasbourg

Présents :

- Gérard SEITZ - Président,
- Rodolphe BALLIET, Gérard CASSEGRAIN, Marc HOOG, Roland MEHN, Claude KEIME, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE, Jacky THIEBAUT, Gilles THIEBAUT.

Excusés :

- Guy ANDRE, Patrice GRETHEN, André HAHN, Sébastien VILLEMIN.

Participe :

- Patrice FEYS – Représentant Patrice GRETHEN (Excusé)

OUVERTURE

Gérard SEITZ,

Ouvre la séance. Souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes participant à cette réunion plénière.

• **Carnet**

Gérard **SEITZ**,

Présente les excuses de notre Collègue Guy ANDRE absent pour raison de santé. Donne des informations à ce sujet.

Les Membres de la Commission pensent bien à GUY. Lui souhaite de tout cœur un grand courage afin qu'il puisse surmonter l'épreuve qu'il traverse actuellement. Lui adressent leurs vœux de prompt et complet rétablissement.

1. ADOPTION DES DERNIERS PROCES-VERBAUX

Le Président,

Rappelle les sujets essentiels qui ont été traités lors des **dernières réunions** de la **Commission** à savoir :

- **Du mercredi 16 octobre 2019** – Réunion plénière,
- **Du mardi 5 novembre 2019** – Réunion téléphonique.
- **Du mercredi 13 novembre 2019** – Réunion téléphonique.
- **Du jeudi 14 novembre 2019** – Réunion téléphonique,
- **Du lundi 18 novembre 2019** – Réunion téléphonique,

Les cinq procès-verbaux sont adoptés en l'état et à l'**unanimité**.

2. INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

Le Président,

Fournit des informations liées aux mouvements de personnels survenus récemment occasionnant ainsi des changements en matière de fonctionnement.

Concernant le départ d'ILAN BLINDERMANN – Directeur Général.

Le Président, retrace le parcours réalisé par ILAN depuis 2002 jusqu'à ce jour tant en Ligue d'ALSACE qu'en Ligue du GRAND EST. Dit qu'il gardera d'excellents souvenirs de ces années partagées.

Les Membres de la Commission,

Lui souhaite « Bonne chance » afin qu'il puisse réaliser ses projets et rencontrer le succès dans ses entreprises.

Réorganisation du Service « Compétitions »

Compte tenu de la charge, voire la surcharge, de travail incombant depuis plusieurs mois au Responsable du Service « Compétitions »,

Le Président, communique les modifications qui seront apportées très prochainement au sein dudit Service.

Donne plusieurs informations relatives en matière d'organisation administrative.

En corollaire, et considérant le nombre croissant de Compétitions proposées à l'intérieur de la L.G.E.F., il serait bon d'étudier objectivement les possibilités offertes dans une démarche de professionnalisation des Commissions.

En effet, au fil du temps, nous connaissons de plus en plus de difficultés pour recruter et fidéliser des Bénévoles sérieux et motivés apportant leurs concours au fonctionnement de l'Instance.

3. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

o Conséquences liées au Statut de l'Arbitrage

Le Président,

Attire l'attention des Membres sur l'impact que pourrait avoir en fin de saison l'application pure et dure du nouveau Statut de l'Arbitrage.

Les Membres de la Commission,

Expriment leurs craintes même si en ce moment les situations évoluent favorablement aux niveaux des Clubs de R1 voire de R2. Par contre, il n'en est pas de même pour ce qui concerne les Clubs engagés en Championnat de R3. Certains d'entre eux pourront régulariser en janvier prochain.

Il y a lieu de sensibiliser les Clubs qui actuellement ne sont pas en règle. D'attirer leur attention sur les conséquences induites en cas de carence. Les inciter à se mettre en conformité avec les textes en vigueur par le biais de la F.I.A.

• Futsal – Championnat U14 – R1

Informe que la finale se déroulera le 26 janvier 2020 à JOEUF. Donne des informations sur les conditions d'organisation.

• Futsal – Championnat Seniors - R1

Prévient qu'une réunion de la Commission Futsal est fixée au jeudi 19 décembre 2019 ; elle se tiendra à REIMS.

Elle aura pour objectif de définir **l'organisation de la deuxième phase – réservée aux Clubs de niveau A.**

Les représentants des 4 Districts du Secteur Ouest y sont invités.

Le calendrier a déjà été établi comme suit :

- o **La deuxième phase** se disputera entre le 10 février 2020 et le 20 avril 2020.
- o Les 25 avril et le 2 mai 2020

- **La finale régionale** se déroulera le 9 mai 2020
- Les dates des 25 mai et 10 juin 2020 auront lieu **aux barrages fédéraux**.

• **Coupe Régionale Féminines**

Il semblerait qu'il soit prématuré d'organiser une telle épreuve. Si des propositions étaient faites en ce sens quelques Clubs pourraient s'y engager, c'est évident. Cependant, l'on ne peut pas considérer que la mise sur pied d'une compétition de ce type relève d'un caractère prioritaire. Il serait fort intéressant d'entreprendre une étude en profondeur afin de répondre aux attentes des Clubs concernés.

• **Réflexion sur les frais d'arbitrage spécifiques à la pratique**

Le Président,

Sensibilise l'auditoire sur des aspects liés **aux frais d'arbitrage** des rencontres de Futsal. Plusieurs Membres produisent des exemples. **Un débat s'installe**.

Il paraît nécessaire de confier ce dossier spécifique à un Groupe de Travail dont la mission essentielle serait **d'étudier et proposer une révision** des critères et des modes de désignation visant à réduire significativement les distances des déplacements des Arbitres afin que les frais débités aux Clubs ne soient pas aussi élevés qu'ils ne le sont à ce jour.

D'une façon générale et quand bien même une Caisse de Péréquation existerait, celle-ci ne doit en aucun cas masquer la réalité de la situation.

4. PROCEDURE DE REMISES DES RENCONTRES EN PERIODE HIVERNALE

Le Président,

Informe que suite aux conditions atmosphériques difficiles rencontrées en ce début de saison 2019/2020 et afin d'assurer la régularité de la compétition, le Comité de Direction autorise la Commission Régionale des Compétitions à fixer, à nouveau voire faire rejouer les rencontres - de R2 et R3 - sur des terrains dûment classés en 6 SYE, lorsque le terrain principal suite à intempéries ou en cas de force majeure apprécié par la Commission Régionale des Compétitions de la L.G.E.F., ne permet pas aux équipes d'évoluer sur une installation classée en niveau 1, 2, 3, 4 ou 5.

D'une façon générale, nous sommes sur la brèche plus tôt que prévu. Remarquons que le nombre de rencontres en retard est supérieur à celui de S-1. La situation est plus compliquée mais pour l'instant « ça passe ! ». Petite consolation : cette année nous n'avons pas connu d'épisode neigeux.

Enfin sur ce chapitre, il est constaté que tous les Clubs n'ont pas encore bien intégré la procédure mise en place et qu'il y a une forte tendance à vouloir reporter à la moindre occasion.

Le bilan à ce jour montre que 104 rencontres ont été reportées.

Petite satisfaction à souligner : Peu de forfaits déclarés depuis le début de la saison – même dans les compétitions de jeunes.

5. COUPE DES JEUNES SAISON 2020-2021

Après la présentation du sujet, un tour de table est réalisé au cours duquel chacun s'exprime.

Une étude est en cours pour savoir si l'on doit proposer ou non d'organiser – dès la saison prochaine – une compétition de ce type aux équipes de Jeunes.

Suite aux derniers « sondages », il s'avère que peu de Clubs semblent concernés. Pour d'autres, cela ne les dérangerait pas, ils participeraient... sans plus.

Si une Coupe L.G.E.F. serait organisée, les engagements seraient limités aux équipes disputant les Championnats de R1 et R2. Une douzaine de Clubs de R3 – sans plus – seraient intéressés.

Par ailleurs, il y aurait lieu de prendre en considération d'autres éléments tels que la Coupe GAMBARDELLA – Crédit Agricole et ses impacts au plan régional, les Règlements applicables aux équipes évoluant aux niveaux supérieurs et leurs incidences, etc... Présentement, il n'est pas utile de se précipiter, d'autant plus qu'une réunion avec les Clubs Régionaux serait (conditionnel) programmée au 10 janvier 2020. De toute manière, la participation des Clubs et leur assentiment à de tels projets sont incontournables.

6. LE POINT DE SITUATION DES COMPETITIONS

Félicitations

La Commission adresse ses plus vifs encouragements aux équipes du Grand Est qui sont toujours en course dans les différentes coupes nationales. Adresse un satisfecit particulier à la formation du SSEP Hombourg-Haut qui a éliminé de la compétition les pros de l'A.J.Auxerre ce qui n'est pas un mince exploit.

• Coupe de France (32èmes de finale)

AS Prix Les Mézières – SSEP Hombourg-Haut – SA Epinal – EF Reims Ste Anne – US Raon l'Etape – AS Nancy Lorraine – FC Metz – Racing Strasbourg Alsace – Stade de Reims.

- **Coupe de France Féminine**

Racing Strasbourg Alsace – AS Nancy Lorraine – FC Vendenheim – Stade de Reims – FC Metz.

- **Coupe Gambardella**

ES Molsheim/Ernolsheim – FC Kronembourg – COS Villers Nancy – ESTAC Troyes – AS Pagny/Moselle – Stade de Reims – SA Epinal – FC Mulhouse – RC Epernay – SC Schiltigheim – Racing Strasbourg Alsace – FC Metz

- **National 2**

Le C.S. Sedan – Ardennes, leader de son groupe réalise une remarquable performance en alignant 13 victoires en 13 matches et de surcroît en n'encaissant aucun but depuis le début de la saison ; ce qui est exceptionnel. Félicitations !

- **National 3 – Groupe F**

Malgré les mauvaises conditions atmosphériques que nous connaissons dans la région et les rencontres reportées pour cause de Coupe de France nous constatons que sept matches ne se sont pas disputés aux dates initialement prévues.

Les luttes pour la « montée » et/ou pour la « descente » sont indécises et le seront très certainement jusque tard dans la saison.

Les équipes du F.C. METZ et de SARRE UNION US occupent la tête du classement. SAINT LOUIS NEWEG F.C. et AMNEVILLE C.S.O. ferment la marche, mais ne sont pas pour autant condamnés.

- **R1.**

Groupe A :

Les équipes d'EPERNAY R.C., REIMS SAINTE ANNE E.F. et de CORMONTREUIL F.C. sont en tête. SAINT MESMIN F.C. compte deux matches en retard. L'accession devrait se jouer entre ces 4 formations.

Groupe B :

LUNEVILLE F.C. et NANCY A.S.N.L. 2 occupent les deux premières places.

Groupe C :

COLMAR S.R. se trouve – légèrement détachée - à la tête de ce Groupe. REIPERTSWILLER U.S. qui n'a aucune victoire à son actif ferme la marche ;

• R2.

Groupe A :

PRIX les MEZIERES 2 et PIENNES BASSIN F.C. réalisent un bon parcours

Groupe B :

CHAUMONT F.C. et MARNAVAL S.C. sont à la lutte pour la 1^o place

Groupe C :

De même pour AMNEVILLE C.S.O. 2 et NOUSSEVILLER U.S.

Groupe D :

VILLERS NANCY COS est leader d'un groupe très homogène jusqu'à la 11^o place et qui ne compte guère de matches en retard.

Groupe E :

STILL 1920 F.C. et WEYERSHEIM S.S. ont fait le « trou ».

Groupe F :

BIESHEIM A.S.C. 2 occupe une fragile première place. Beaucoup d'incertitudes de la 1^o à la 6^o place.

• Jeunes, Championnat U15 Grand Est Orange

Dominant ou se trouvent en bonnes positions,

U18 - R1 poule A : HAGUENAU FCSR, METZ FC, STRASBOURG RCSA

U18 - R1 poule B : NANCY ANSL, VANDOEUVRE US, STADE de REIMS

U16 - R1 poule A : EPINAL SA,

U16 – R1 poule B : AMNEVILLE CSO

U15 – GRAND EST ORANGE : TROYES A.C, MULHOUSE F.C., STRASBOURG RCSA

U14 – R1 poule A : STRASBOURG RCSA,

U14 – R1 poule B : SEDAN ARDENNES C.S., JARVILLE JEUNES.

FEMININES R1 – Poule A : STRASBOURG RCSA, VENDENHEIM F.C.

FEMININES R1 : Poule B : TROYES A.C.METZ ESAP

• COUPES

Coupe de FRANCE FEMININE

Les dates à retenir sont les suivantes :

32es de finale : dimanche 15 décembre 2019.

16es de finale : dimanche 12 janvier 2020 (entrée des clubs de Division 1 féminine)

8es de finale : dimanche 2 février 2020.

1/4 de finale : dimanche 16 février 2020.

1/2 finales : dimanche 22 mars 2020.

Finale : samedi 9 mai 2020 (date à confirmer).

Nationale de FUTSAL

Il est à remarquer qu'au titre du prochain tour de la Coupe Nationale les 4 Clubs Régionaux qui évoluent en D2 se trouveront opposés entre eux !

Futsal 14 R1 :

Les rencontres du 4° Tour sont fixées aux 18 et 19 janvier 2020

7 APPENDICE

Le Président,

Avant de clôturer la séance, tient à remercier le Personnel et les Membres de la Commission de leur engagement et du sérieux avec lequel ils accomplissent les missions qui leur sont confiées.

En cette période de fin d'année, leur souhaite de passer d'excellentes fêtes. Leur présente ses vœux les plus sincères afin qu'ils puissent réaliser leurs projets en gardant la - si précieuse et indispensable – santé.

Le Président

Gérard SEITZ

Le Secrétaire de séance

Gérard CASSEGRAIN

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

** Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 31 des Règlements Particuliers de la LGEF, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.*